



Dépot de plainte toujours en attente de procès

Par **DOUDOU**, le **17/02/2010** à **17:58**

Bonjour,rnrnj'ai déposer une plainte contre mon agresseur je le connaissais lui mais je ne connaissais pas son complice. il m'on frappés avec une barre de fer j'ai du aller à l'hopital j'ai eut traumatisme crânien... il ont également casser ma voiture j'en ai eut pour 6 000€ de réparation. rnrnaprès mon dépôt de plainte il y a eut la confrontation avec mon agresseur il a nié les faits alors qu'il y a des témoins. que doit je faire? peut être prendre un avocat? sa pourra peut-être faire avances les choses?

Par **nash40**, le **17/02/2010** à **23:38**

Bonjour.rnJe suis confrontée au même probleme. Mon copain et mon beau père se sont fait agressés au mois de septembre 2009, ils ont déposé plainte et on attend le procès. Quand j'appelle au tribunal pour savoir ou ca en est, on me repond que ca suit son cours et qu'on peux rien me dire pour le moment. C'est frustrant mais je crois qu'il faut prendre son mal en patience. Le plus rageant, c'est que je croise l'agresseur regulierement, il ne semble pas inquieté alors qu'il est bien connu des services de gendarmerie et qu'il a deja fait de la prison! rnIl a agressé mon copain et mon beau pere avec un complice et ils étaient armés de barre de fer. Mon copain a eu 3jours d'ITT mon beau père 8 jours suivis de presque 3mois d'arret de travail suite a l'aggravation des problemes physiques qu'il avait avant l'agression (il est COTOREP en tant qu'adulte handicapé)rnMalgré la gravité de l'affaire, on me dit toujours que la procédure va etre longue... Mais je cherche a faire accelerer la chose.